

Publications des départements et des offices de la Confédération

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 10-15771 / 100195
HTS Suisse SA, Divisions CWS et Naef Terag, 1618 Châtel-St-Denis
Blanchisserie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 H
01.01.2010–31.12.2012 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 10-15821 / 101449
La Grande Boucherie du Molard SA, 1214 Vernier
réception et préparation des commandes pour le secteur de la boucherie.
besoins spéciaux de consommation
1 F
01.01.2010–31.12.2010 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 10-15796 / 111938
VeriSign Sàrl, 1752 Villars-sur-Glâne
service informatique / département technique (Data center): pour des
travaux informatiques qui doivent être planifiées en-dehors des heures de travail
des utilisateurs.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
01.02.2010–31.01.2013 (Nouveau permis)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 10-15773 / 110194
DBS Transport SA, 1217 Meyrin
maintenance technique sur les installations de l'entreprise Firmenich SA,
1217 Meyrin.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.03.2010–28.02.2013 (Renouvellement)
- 10-15795 / 111938
VeriSign Sàrl, 1752 Villars-sur-Glâne
service informatique / département technique (Data center): intervention lors de
problèmes techniques sur leurs équipements informatiques.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
2 H
01.02.2010–31.01.2013 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 10-15774 / 100302
Michel Barbey SA, 1523 Granges-Marnand
production, fabrication, expédition, bureau
besoins spéciaux de consommation
73 H
01.04.2010–31.03.2013 (Renouvellement)
- 10-15791 / 111925
VeriSign Sàrl, 1705 Fribourg
département de support à la clientèle (Helpdesk technique pour les certificats
SSL)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
2 H
01.02.2010–31.01.2013 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 09-15421 / 111876
Valora AG Kopfstation LOA, 1023 Crissier
logistique: central de distribution pour la Suisse Romande.
besoins spéciaux de consommation
2 H
01.01.2010–31.12.2012 (Nouveau permis)
- 09-15574 / 111901
ETA SA Manufacture Horlogère Suisse, 2740 Moutier
secteur décolletage: masses oscillantes - reprise.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H
12.01.2010–31.12.2012 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 09-15557 / 111902
UNS Services SA, 1206 Genève
Entretien et nettoyage des lignes de production (atelier/lavage) chez
Firmenich SA, usine de Satigny (Ind 101416).
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
15 H
01.01.2010–31.12.2012 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

16 février 2010

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail